

La Présidente

MESDAMES ET MESSIEURS LES CHEFS  
D'ETABLISSEMENT  
MESDAMES ET MESSIEURS LES SECRETAIRES  
GENERAUX

Saint-Ouen-sur-Seine, le

13 FEV. 2024

Réf : D24-CRIDF-000269

**Objet : Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 – ouverture de la billetterie régionale des épreuves paralympiques pour les lycées franciliens**

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement,  
Mesdames, Messieurs les secrétaires généraux,

L'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 approche. 100 ans après les Jeux de 1924, le 26 juillet prochain, la Région Île-de-France sera plus que jamais aux côtés des sportifs, mais aussi de tous les franciliens, hôtes de ce rendez-vous historique.

Ce moment unique, je veux qu'il soit partagé avec le plus grand nombre et que la rentrée scolaire 2024 soit placée sous le signe des valeurs du sport et de l'olympisme.

Pour cela, j'ai le plaisir de vous annoncer que **la Région ouvre une billetterie des épreuves paralympiques intégralement dédiée aux lycées franciliens**. Cette billetterie permettra aux établissements sélectionnés de disposer d'une dotation de billets (entre 20 et 36 places, accompagnateurs inclus et dans la limite des places disponibles) pour des épreuves sportives comprises entre **le mardi 3 et le vendredi 6 septembre**.

La Région procédera au recueil des candidatures des lycées **du 11 au 22 mars 2024**. Les établissements volontaires seront invités à remplir un **formulaire électronique** et à désigner le nom et les coordonnées du référent billetterie du lycée.

A l'issue du recueil des candidatures, la Région communiquera au référent désigné des lycées sélectionnés un lien d'accès vers la billetterie régionale JOP 2024 où il découvrira le nombre de billets attribués ainsi que le lieu, la date et l'horaire de l'épreuve sportive proposée à votre établissement. Cette dotation de places sera exclusive et non échangeable.



Bien évidemment, le budget d'autonomie éducative francilien (BAEF) 2024-2025 pourra être mobilisé pour faciliter vos déplacements et financer les dépenses afférentes à cet événement exceptionnel.

D'autre part, j'ai le plaisir de vous adresser, par ce courrier, **le drapeau « Région Île-de-France, collectivité hôte des Jeux de Paris 2024 »**. De fin avril à la fin du mois d'octobre, cette bannière se substituera, au fronton de votre établissement, à celle de notre collectivité. Permettez-moi, par avance, de vous remercier pour l'engagement et la contribution de votre lycée à la réussite de la grande fête mondiale du sport dont le terrain d'expression et de jeu sera notre région.

Je vous prie d'agréer, mesdames et messieurs les chefs d'établissement, mesdames et messieurs les secrétaires généraux, l'expression de ma haute considération.

*Brave à vous*

**Valérie PÉCRESSE**

Pièce jointe : un drapeau, Région Île-de-France, collectivité hôte des Jeux Olympiques de Paris

